



COMPTE RENDU

Webinaire Flashmob du 01/06/2021 L'exemple d'un hub de mobilités et d'une maison de l'écomobilité

Cellule francilienne France Mobilités

www.francemobilites.fr

iledefrance@francemobilites.fr

INVITATION

MARDI
1^{er}
juin
2021

De 9h
à 9h45

Copyright © PNR-Haute Vallée de Chevreuse @ GPS&O

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

BANQUE des
TERRITOIRES

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DÉPT. ÎL

FLASHMOB – ¾ d'heure pour traiter un sujet mobilité

Développer l'écomobilité dans les territoires peu denses

L'exemple d'un hub de mobilités et d'une maison de l'écomobilité

Webinaire | Organisé par la cellule francilienne France Mobilités

L'intermodalité représente la clé de voute du système de mobilité dans les territoires peu denses. Mais comment la développer ? Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et Grand Paris Seine & Oise vous proposent deux solutions éprouvées sur leurs territoires : le hub de mobilités et la maison de l'écomobilité.

Les retours d'expériences de ces deux structures vous permettront de répondre à vos questions pratiques et de pouvoir reproduire les services proposés, à la carte, sur votre territoire.

Chaque premier mardi du mois, la cellule francilienne France Mobilités propose aux collectivités et entreprises situées en zone peu dense un échange de ¾ d'heure sur un sujet de mobilité

en distanciel

Inscription gratuite et obligatoire : [inscription ici](#)

www.francemobilites.fr @FrenchMobilité @francemobilites

Cette troisième édition du Flashmob est consacrée à la présentation de deux initiatives pour des mobilités alternatives ou des alternatives à la mobilité en territoires peu denses :

1. Les Hubs multiservices portés par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO)
2. La maison du tourisme et de l'écomobilité à Saint-Rémy-lès-Chevreuse portée par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Ces deux réalisations sont instructives par le retour d'expérience à la fois sur les réussites mais également sur les difficultés rencontrées.

I. Hubs Multiservices GPSEO

Présentation par M. Mathieu LAFARGE DGA Stratégie et Grands Projets, Directeur de la Stratégie et de l'Observatoire à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise.

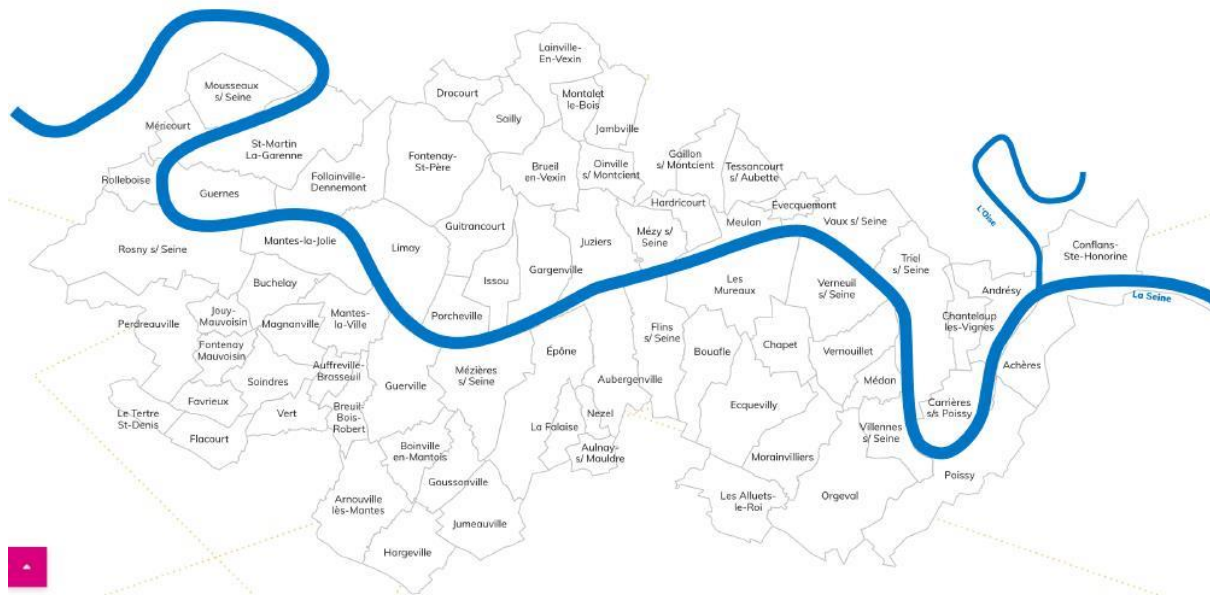
mathieu.lafarge@gpseo.fr

www.gpseo.fr

La présentation est à retrouver sur le site France Mobilités.



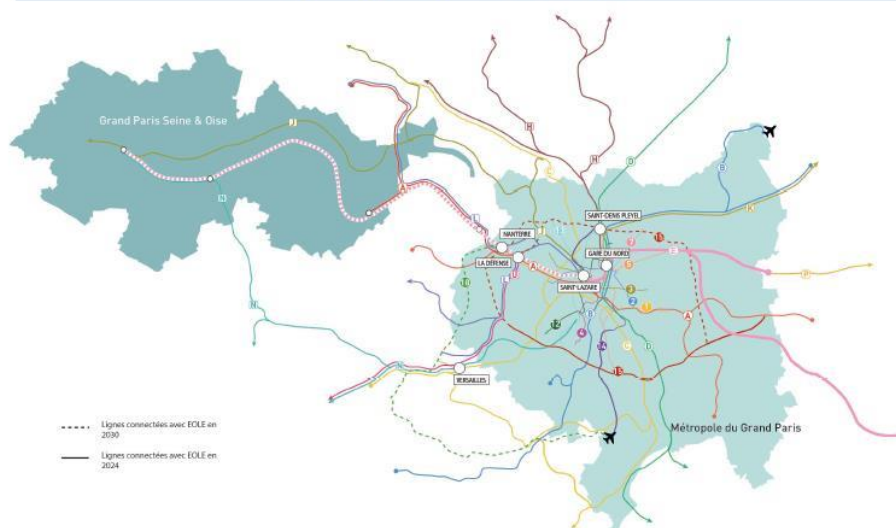
Les 73 communes



GPSEO est une communauté urbaine yvelinoise créée en 2016 (73 communes / 408000 habitants) contrastée avec des zones denses (Mantes et vallée de la Seine) et des territoires très peu denses (Vexin, plateau mantois). Traversée par la Seine sur 55 km, les liaisons nord-sud sont limitées par seulement 10 franchissements routiers.

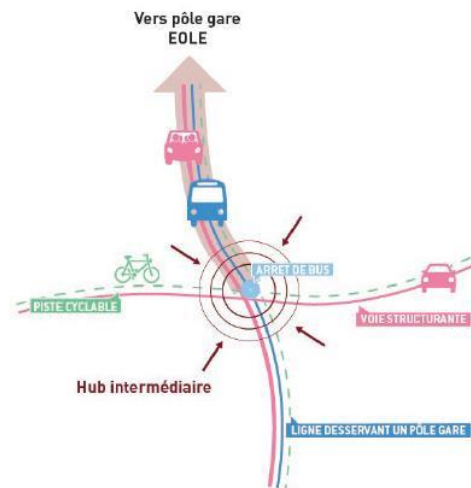
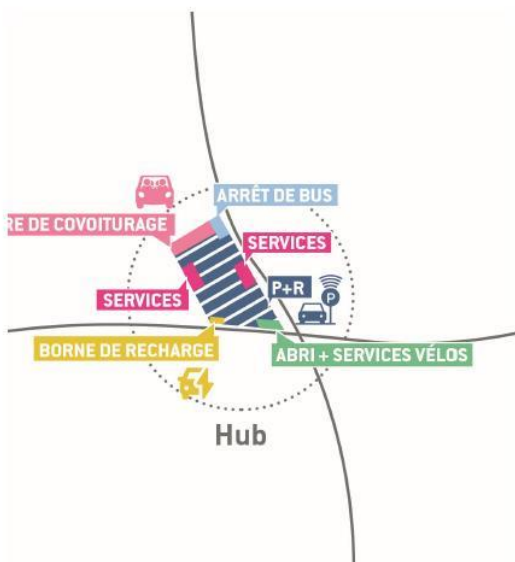
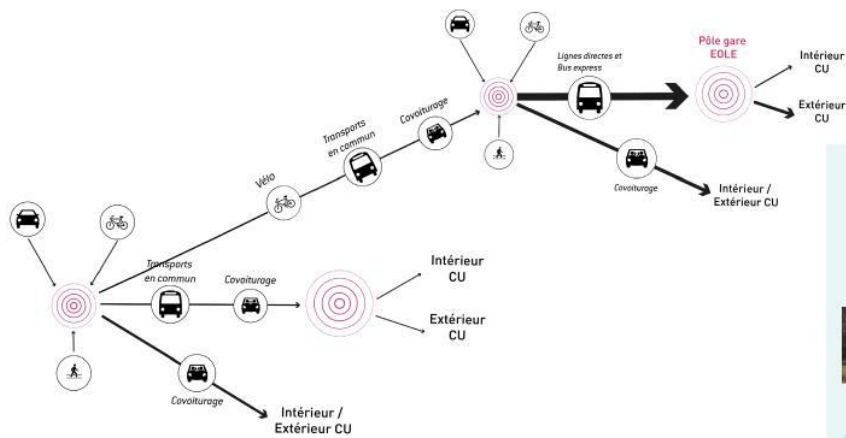


Faire d'Eole une opportunité pour GPSO de se raccrocher aux dynamiques métropolitaines

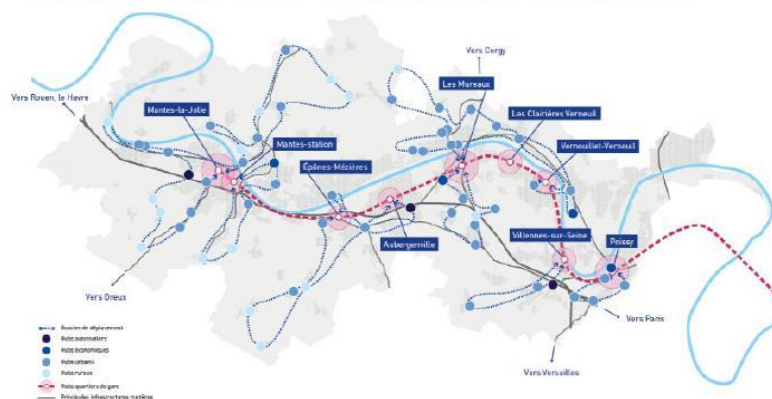


➡ Le projet de territoire doit traduire ce positionnement stratégique du territoire dans le Grand Paris

Favoriser l'intermodalité



LES HUBS MULTISERVICES



À CHACUN SON HUB



HUBS QUARTIERS DE GARE:
Centres névralgiques de la mobilité, reliés par tous les modes de transport (covoiturage, vélo, bus...) au reste du territoire.



HUBS URBAINS:
Dédiés aux citadins avec des services complémentaires à ceux des commerces locaux et une offre de transports plus libérale et élargie.



HUBS ÉCONOMIQUES:
Conçus pour les actifs du territoire, localisés à proximité des parcs d'activité économique et des grandes entreprises. Leur objectif : simplifier les trajets domicile-travail.



HUBS EXPRESS:
Situés à des sorties de l'A13 / A14 pour relier la Normandie, Paris et les grands pôles d'emplois.



HUBS RURAUX:
Pensés pour faciliter l'accès aux centres urbains et aux grands axes de transports dans les bourgs ruraux.



LES HUBS : FACILE, RAPIDE, ÉCOLOGIQUE

- Mailler le territoire d'un réseau de 77 plateformes multimodales (bus, covoiturage du quotidien, vélo, train...) associées à une offre de services de proximité (pâtes bio, dépôt de pain, relais colis, food trucks, espace de coworking...).
- Favoriser les interconnexions entre les différents modes de transport.
- Proposer une alternative à la voiture (soliste) pour faciliter l'usage de modes de transport doux et moins carbonés.
- Organiser le rabattement vers les 9 gares EOLE pour garantir, dès 2024, l'accès au RER E à tous les habitants du territoire.
- Simplifier la vie quotidienne des habitants en leur proposant un éventail de services de proximité.
- Développer les circuits courts pour soutenir l'économie locale.

La part de l'autosolisme est prépondérante avec 6 déplacements sur 10 et seulement 1 sur 10 en transports en commun.

Le concept de hubs multiservices répartis sur le territoire vise à optimiser les déplacements domicile-travail en offrant une offre de transport multimodale et à les réduire en apportant des services mobiles de proximité.

5 types de hubs ont été prévus en fonction des territoires.

LES HUBS MULTISERVICES

LES HUBS EN CHIFFRES

- **77 HUBS** à l'horizon 2022
- **20 HUBS** en phase expérimentale pendant **1 AN**
- **1 PROJET PILOTE** de tiers-lieu rural
- **10 ATELIERS** de travail et de concertation citoyenne
- **3 DÉFIS** pour **1 HACKATHON**
- **5 PARTENAIRES** financiers et institutionnels



Les Hubs sont lauréats de l'AMI France Mobilité pour les nouvelles Mobilités Durables



Remise du trophée par le secrétaire d'Etat au Transport
Salon des maires du 20 novembre 2019





Le projet a été arrêté depuis la nouvelle mandature pour des questions de priorités budgétaires. Mais les sous-projets demeurent (itinérance de service, intermodalité, data territoriale) et les enseignements d'un mode de développement très transversal méritent d'être partagés.

Le concept innovant de hub de (dé)mobilité est porté notamment par la Fabrique des Mobilités : https://wiki.lafabriquedesmobilités.fr/wiki/Manifeste_pour_les_hubs_de_d%C3%A9mobilit%C3%A9

La parole est à vous :

• « Le projet est-il suspendu ou arrêté ? »

Le projet est bien arrêté définitivement suite au changement de mandat et de contraintes budgétaires. En revanche les sous-projets initiés à cette occasion sont poursuivis.

• « Peut-on disposer de la base de données des commerces d'itinérance pour les contacter ? »

Une communauté des itinérants a été créée pour les fédérer, avec notamment un groupe Facebook. M. Lafarge peut fournir les contacts et éventuellement organiser une rencontre.

• « Le projet est-il resté au stade de projet ou y a-t-il eu une mise en œuvre de quelques plateformes physiques ? »

Quatre plateformes physiques ont été créées à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité 2019. Un travail a été fait en 2020 avec l'école de design de Nantes pour spatialiser ces hubs.

- **Gaillon-Sur-Montcent** (hub rural) : plateforme encore opérationnelle dans ce village rural sans transports en commun (seulement 1 bus scolaire) et pas encore de TaD ; travail essentiellement sur l'offre de service avec un tiers lieux en projet et sur un parking de covoiturage un service de livraison dans des casiers pour des circuits courts avec Le Casier Vert, qui assure la chaîne logistique urbaine. <https://gpseo.fr/se-deplacer/les-hubs-multiservices/zoom-sur-les-hubs-multiservices-en-experimentation/gaillon-sur>
- **Ecquevilly** (hub économique) : Ecquevilly est un parc d'activité très dynamique ; le hub reste en potentiel, plutôt vide.

- **Bouafle** (hub express) : situé à proximité immédiate de l'autoroute A13 et au droit d'un arrêt de bus dont les horaires ont été améliorés ; fonctionne bien.
- **L'Île Aux Dames à Mantes La Jolie** (hub urbain), situé sur une île de la Seine située entre les deux centres villes de Mantes la jolie et Limay, était un lieu de covoiturage sauvage : les travaux : requalification du parking avec places de covoiturage réservées, installation de stationnement vélo, création d'un arrêt de bus. Parking d'accès à l'offre de loisir de l'île et parking de rabattement avec accès par bus au quartier de gare de MLJ.

- *« Qu'en est-il de l'accessibilité ? »*

L'accessibilité est au cœur du projet, l'idée initiale était de combiner proximité et mobilité pour sortir de la seule logique de mobilité.

II. Maison du tourisme et de l'écomobilité – PNR Chevreuse

Présentation par Mme Mariannick DUMAZEAU, Chargée de mission Tourisme durable au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

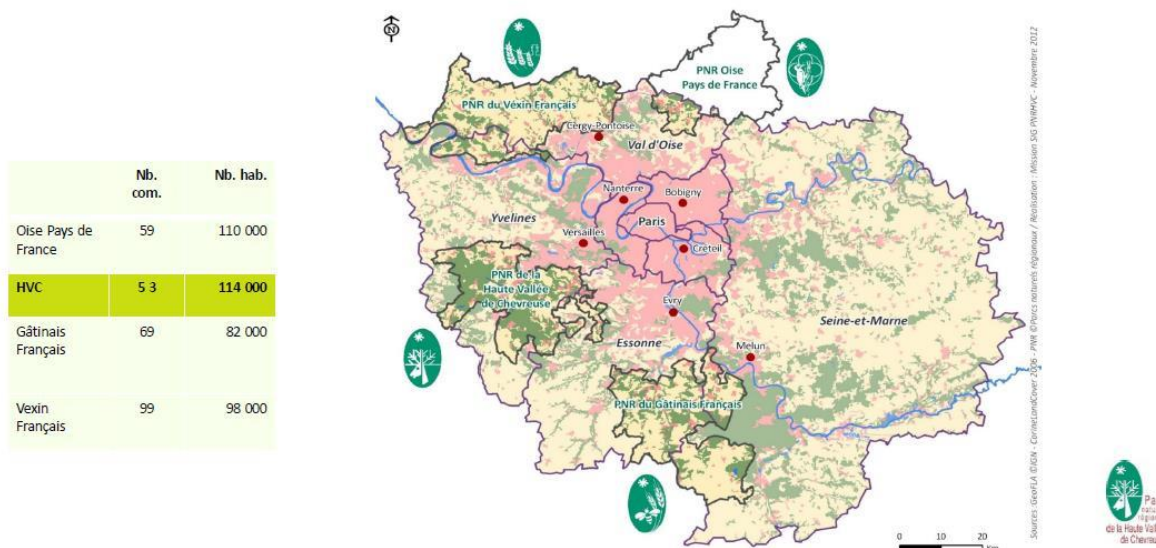
m.dumazeau@parc-naturel-chevreuse.fr

www.parc-naturel-chevreuse.fr

www.laiguillage-tourisme-mobilite.fr



LES PARCS NATURELS D'ÎLE-DE-FRANCE



GOVERNANCE

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a été créé par **décret** du Premier ministre en 1985. Issu d'un projet concerté et d'un diagnostic local approfondi.

C'est un **syndicat mixte** d'aménagement et de gestion gouverné par :

- Le **comité syndical** : constitués d'élus représentants 53 communes, 7 EPCI, 2 conseils départementaux et le Conseil régional, Il élit un bureau et les présidents des 9 commissions thématiques
- **Comité de pilotage régional** qui assure la cohérence des politiques publiques et permet d'ajuster le contrat régional
- **35 techniciens** chargés de mettre en œuvre les décisions du syndicat mixte
- Le Parc ne dispose pas de fonds propres et doit ses ressources à ses membres et aux frais de structure versés par la Région et l'Etat

Région (51%) ; les communes (29% - 4,75 € par habitant) ; Partenaires 12,5% ; Etat : 2,5% Recettes : 2,5%



LES CINQ MISSIONS DES PNR

(article R333-4 du Code de l'Environnement)

- 1 - Protection et gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- 2 - Aménagement du territoire
- 3 - Développement économique et social
- 4 - Education à l'environnement
- 5 - Expérimentation, l'innovation



La Charte du Parc : projet de territoire pour 15 ans



MAISON DU TOURISME ET DE L'ECOMOBILITE



l'Aiguillage
TOURISME/MOBILITÉ
VALLÉE DE CHEVREUSE



LE CONTEXTE

Un projet qui répond aux objectifs de la Charte

Axe 2 – Un territoire périurbain responsable face au changement climatique.

Objectif stratégique 7 – Développer des modes durables de déplacement.

Objectif opérationnel 19 – Développer et promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle

Une opportunité : un site bénéficiant d'une position stratégique, l'ancienne maison du garde-barrière située à 100 m de la gare RER B de Saint-Rémy-lès-Chevreuse



LE CONTEXTE



Situé au départ d'une liaison douce et d'une piste cyclable
Sur la Véloscénie Véloroute reliant
Paris au Mont-Saint-Michel

Juillet 2012 : **convention d'occupation temporaire** PARC/RATP pour 15 ans



LA METHODE

ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES EN MATIERE DE DEPLACEMENT

QUEL MODE DE TRANSPORT UTILISEZ VOUS QUOTIDIENNEMENT ? (Etude CCI 2013)

46% Voiture - 19% transport en commun – 19% vélo - 6% deux roues motorisés - 4% à pied – 2 % VAE

Des contraintes identifiées autour de l'usage du vélo : Distances trop importantes - Contraintes topographiques - Contraintes météo – Insécurité

- Un constat : l'usage du vélo par les habitants est globalement réservé aux loisirs
- Des enjeux en terme de mobilité pendulaire bien identifiés



LA METHODE

ENQUÊTE SUR LES ATTENTES DES HABITANTS ET DES TOURISTES (Etude CCI 2013)

- Peu d'intérêt pour la vente de véhicules (vélos, vélos électriques, voitures électriques)
- Intérêt pour la location de vélos à assistance électrique pour 41% des interrogés qui l'utiliserait plutôt à la journée ou pour le week-end
- Intérêt pour la location de voitures électriques pour 25% des interrogés
- Intérêt pour d'autres prestations :
 - Les services permettant une utilisation éco-citoyenne de la voiture (co-voiturage, auto-partage...), Les services liés au vélo (entretien, réparation, parking), Les services liés la découverte touristique du Parc naturel régional (informations, circuits) sont très largement plébiscités
- Des enjeux de mobilité touristique identifiés de la part des touristes et des prestataires touristiques



UN EQUIPEMENT A DOUBLE VOCATION

Un pôle touristique :

➤ Espace d'accueil et d'information assuré par la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Services proposés :

Informations touristiques sur les Sites à visiter, activités, plaquettes de randonnées, activités sportives, événementiels, offres d'hébergements

Un pôle Eco mobilité :

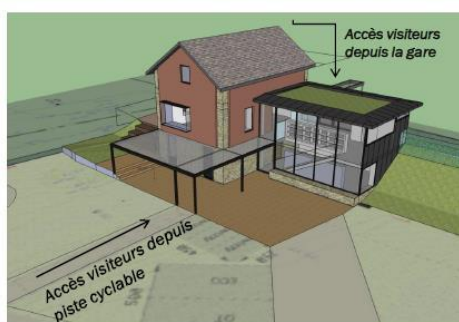
➤ Gestion confiée à l'entreprise Ecox dans le cadre d'une DSP. 2 personnes à TP (1 gérant et 1 mécanicien cycle)

Services proposés :

- Location courte, moyenne et longue durée de vélos et VAE
- Vente de VAE
- Entretien et réparation de vélos
- Gestion de l'abri à vélo
- Station de lavage et gonflage
- Information sur les itinéraires cyclables et balades à vélos existants sur le territoire



UN BATIMENT INNOVANT ET EXEMPLAIRE



- Réalisation des plans par un architecte chargé de réaliser la maîtrise d'œuvre.
- Respect de l'architecture originelle du bâtiment de la maison du garde barrière.
- Ajout d'une extension pour agrandir l'espace
- Partage de l'espace entre le pôle tourisme et le pôle Eco mobilité.



RDC niveau 1 : espace réservé au pôle touristique : accueil et information des visiteurs.

Rez-de-jardin : Espace réservé au pôle Eco mobilité : location, vente, réparation entretien de vélos et VAE.



EXEMPLE DE SERVICES MIS EN PLACE

Abri à vélos



Abri de 90 places :

- 60 places pour vélos en location
- 30 places pour vélos personnels des usagers du RER

- 1 EMPLACEMENT 2€
• 1 Journée
- 1 EMPLACEMENT 10€
• 1 Mois
- 1 EMPLACEMENT 99€
• 1 An

LOCATION DE TWIZY



- 20€
• 1/2 journée
- 30€
• 1 journée



OUVERTURE ET INAUGURATION DE L'AIGUILLAGE 30 MARS 2019



L'Aiguillage
TOURISME/MOBILITÉ
VALLÉE DE CHEVREUSE



Projet de longue haleine qui a mis près de 10 ans à aboutir.

Budget : environ 640 000 € HT en comptant l'aménagement, l'extension et l'abri à vélo sécurisé

Subventions de 240 000 € par :

- Aide de la région sur le développement touristique
- AAP TEPCV du Ministère de l'Environnement

BILAN AIGUILLAGE 2020

Les difficultés rencontrées depuis l'ouverture de l'équipement : travaux sur la ligne du RER B durant l'été / crise sanitaire

Une confirmation en lien avec les études réalisées en amont du projet :

- **Profil de la clientèle** : en majorité des touristes, essentiellement le week-end

Abri à vélo : très peu utilisé, twizy également très peu louée



L'abri à vélo est très peu utilisé : 3 abonnements en 2019, 5 en 2020.

Bons résultats pour Ecox :

- Location de vélo : 664 en 2019 1834 en 2020
- Prestations atelier : 91 en 2019 520 en 2020
- Vente de VAE : 9 en 2019 65 en 2020

L'enjeu aujourd'hui est de travailler sur la mobilité du quotidien et de comprendre pourquoi l'abri à vélo est si peu utilisé

La parole est à vous :

- « *Qui gère les locations des Twizis et des vélos ?* »

Ces locations sont gérées par le prestataire de la DSP (délégation de service public), Ecox (www.ecox.fr). Une commission de suivi établit un bilan une fois par an.

- « *Avez-vous travaillé avec les associations de vélo pour ce projet ?* »

Au début du projet, l'antenne locale de Mieux se Déplacer à Bicyclette a été impliquée par la chargée de mission en charge du projet.

La mairie est également un partenaire important pour ce projet.

- « *Y a-t-il eu assez de communication sur ces dispositifs ?* »

Comme pour tous les projets suivis par le PNR, une communication et un accompagnement ont eu lieu au démarrage de l'activité. Mais c'est une DSP, le prestataire est autonome et le PNR se doit de communiquer également sur toute l'offre de location de vélos sur le territoire.

- « *Avez-vous un maillage de postes cyclables complet sur le territoire ?* »

Ce projet est une première pierre sur le territoire en matière d'écomobilité. L'objectif est d'avoir un maillage de relais de cet équipement sur d'autres gares. Mais pour l'instant cela n'a pas été lancé.

- « *Quel accompagnement avez-vous du Département ?* »

Le projet a été financé en grande partie par le Contrat de Parc de l'époque, donc à la fois par la Région et le Département.

- « *Le stationnement sécurisé est-il individuel ou un espace commun ?* »

Le stationnement est un espace commun.

- « *Avez-vous demandé si c'est un frein pour qu'un particulier y laisse son vélo ?* »

Non, il n'y a pas eu d'enquête sur ce sujet pour l'instant.

[Mais la plupart des abris sécurisés de gare sont des espaces collectifs.]

- « *Y a-t-il de la place pour les tandems ?* »

Non, pour une nuit de manière exceptionnelle mais pas dans le cadre des abonnements qui sont proposés.